

**EXAMEN DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES POUR LA DÉLIVRANCE DU
CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION**

« DROIT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT »

(Article 43.5 du décret du 5 juillet 1973 modifié)

**ÉPREUVE ORALE
en séance publique
Délibération du 20 juin 2023**

Maître Damien MION notaire à LA TOUR DU PIN (38) est lauréat du Certificat de spécialisation « Droit de l'urbanisme et de l'environnement »

L'INFN lui adresse ses chaleureuses félicitations.

